



OIC/ACM/CG-JAMMU-AND-KASHMIR/REP/2022/FINAL

**RAPPORT**  
**SUR**  
**LA REUNION DU GROUPE DE CONTACT SUR LE**  
**JAMMU-ET-CACHEMIRE**

**EN MARGE DE LA REUNION ANNUELLE DE**  
**COORDINATION DES MINISTRES DES AFFAIRES**  
**ETRANGERES DES ETATS MEMBRES DE L'OCI**

**NEW YORK, ETATS-UNIS D'AMERIQUE**  
**21 SEPTEMBRE 2022**

## **RAPPORT SUR LA REUNION DU GROUPE DE CONTACT SUR LE JAMMU-ET-CACHEMIRE**

**NEW YORK, ETATS-UNIS D'AMERIQUE  
21 SEPTEMBRE 2022**

1. Une réunion du Groupe de contact de l'OCI sur le Jammu-et-Cachemire s'est tenue, le 21 septembre 2022, au niveau ministériel, en marge de la 77<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Générale des Nations unies, à New York. Etaient présents à la réunion les Ministres des Affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan, de la République du Niger, de la République islamique du Pakistan, du Royaume d'Arabie Saoudite et de la République de Türkiye.
2. S.E. M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), a présidé la Réunion. Tout en examinant la situation actuelle qui prévaut au Jammu-et-Cachemire, le Secrétaire Général a rappelé que plus de quatre décennies durant, l'OCI a toujours apporté, dans de nombreuses résolutions issues des Conférences au Sommet et des réunions ministérielles, un soutien fort et unanime au peuple Cachemiri dans son combat pour le droit à l'autodétermination. Notant que la réunion intervient au lendemain du troisième anniversaire des actions illégales et unilatérales prises dans le Jammu-et-Cachemire occupé par l'Inde, le Secrétaire Général a renouvelé l'appel de l'OCI à la Communauté internationale pour prendre des mesures concrètes en vue de résoudre le différend du Jammu-et-Cachemire, conformément aux Résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations unies. Il a, en outre, appelé à un engagement et à un dialogue constructif entre le Pakistan et l'Inde, ainsi qu'à une implication constructive de la Communauté internationale, en tant qu'étapes essentielles dans la résolution du différend du Jammu-et-Cachemire.
3. Pour sa part, S.E. M. Bilawal Bhutto Zardari, Ministre des Affaires étrangères de la République islamique du Pakistan, a informé la réunion de la situation sur le terrain depuis la dernière réunion du Groupe de contact, en marge de la 48<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'OCI à Islamabad, République islamique du Pakistan, en mars 2022. Dans sa déclaration, M. Zardari a exprimé sa gratitude au Secrétaire général et aux autres membres du Groupe de contact pour leur soutien continu au Pakistan sur le différend du Jammu-et-Cachemire. Il a, également, briefé la réunion sur les développements récents et a énuméré les incidents de violation des droits de l'homme survenus dans le Cachemire occupé par l'Inde.

4. D'autres membres du Groupe de contact ont fait des déclarations et réitéré leur appui constant au peuple du Jammu-et-Cachemire pour la jouissance de leur droit à l'autodétermination. Ils ont appelé une nouvelle fois l'Inde à respecter les droits humains fondamentaux du peuple du Jammu-et-Cachemire, à s'abstenir de modifier la structure démographique du territoire contesté et à régler le différend conformément aux Résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies.
  
5. Le Vrai Représentant du peuple cachemiri a fait une déclaration sur les derniers développements relatifs à la question du Jammu-et-Cachemire.

\*\*\*

*TEY - 06092022*